



Loge ouverte !

Depuis mi-février la nouvelle loge groupée est ouverte sur le Plateau. Située au 12, rue des Chênes, elle accueille désormais les locataires des quartiers du Bois-Matar, George-Sand et Gambetta. Un espace d'accueil plus vaste et convivial pour les locataires.

Les astreintes

Pour signaler un incident sérieux dans les parties communes ou un logement (en dehors des travaux d'ordre locatif) le soir ou le week-end, un numéro à votre disposition :

- Secteurs Nord et Triage :
06 89 44 92 51
- secteur Plateau :
06 89 44 91 87
- Secteur Centre :
06 89 44 92 28

ATTENTION : le chantier de rénovation se poursuit au siège de l'OPH. Durant les travaux, l'accueil est déplacé au 43, rue Thimmonier

L'OPH demande les moyens de se développer

Face à la crise du logement, l'État doit réinvestir dans le logement social

3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel dans notre pays ; 600 000 familles sont en attente d'un logement rien qu'en région parisienne, alors que 30 000 logements seulement ont été financés en 2015 ! C'est ce que vient de révéler le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre.

Pénurie de logement d'un côté, secteur hautement spéculatif et flambée des loyers de l'autre...

Face à cette crise, nous avons besoin, plus que jamais, d'outils publics pour faire vivre cet élément essentiel pour nos vies qu'est le droit au logement. L'OPH de Villeneuve-Saint-Georges est prêt à amplifier sa politique de rénovation de son patrimoine ; il est prêt à construire des logements neufs. Encore faut-il lui en donner les moyens ! **Aujourd'hui l'État ne cesse de diminuer les**

aides à la construction. Il a doit à ce jour 800 millions d'euros aux bailleurs sociaux !

Il faut inverser cette tendance. Comme d'autres présidents d'Office public, je porte des revendications et notamment la suppression des aides fiscales aux investisseurs privés : cela permettrait de **déga-**

ger tout de suite 1,8 milliards d'euros pour le logement social. Aide à la pierre, APL réévaluées : de quoi financer 200 000 logements sociaux neufs par an et de mieux aider les ménages modestes ; **cela se traduirait immédiatement par des améliorations concrètes et immédiates pour les Villeneuvois et leur Office.**



© Joël Fibert, photographie

par **Nathalie Dinner**
Présidente de l'OPH de Villeneuve-Saint-Georges

Vous pouvez signer la pétition pour exiger des moyens pour le logement social via notre compte facebook ou sur le site oph-vsg.fr.

Pour répondre aux besoins des Villeneuvois

Quand on parle de crise du logement aux Villeneuvois, nous savons de quoi il s'agit ! À Villeneuve-Saint-Georges, la mairie a pu proposer 103 candidats à des bailleurs en 2015 - sur les 4800 logements sociaux que compte la ville. 117 appartements de l'OPH ont changé de locataires. **Trop peu pour répondre aux 3800 familles qui sont en attente !** Malgré sa volonté de défendre le logement social et l'existence d'un OPH, la

Ville est notamment confrontée à l'insuffisance de logements sociaux dans certaines communes alentours et au faible nombre de logements qui se libèrent... Si nous voulons apporter une réponse aux besoins des Villeneuvois, malgré cette crise qui touche toute notre région, il faut que chacun joue son rôle. **Villeneuve-Saint-Georges est volontaire pour continuer à développer le logement social.** Elle passe à l'acte dans

le centre-ville, où la moitié des nouveaux logements construits seront des logements sociaux. Quant à l'OPH, un travail important a été mené depuis 2008. **Parallèlement aux rénovations qui vont se poursuivre, l'Office villeneuvois a de nombreux projets pour se développer.** Ville et OPH ont pour cela besoin du soutien financier de l'Etat, qui doit rétablir et amplifier les aides à la construction.

Rénové... avant d'être habité !

Que s'est passé-t-il entre un état des lieux et l'arrivée d'un nouveau locataire ? Sans doute n'imaginez-vous pas la noria de techniciens qui ont travaillé pour vous offrir le meilleur accueil possible. **Reportage.**



Photos: OPH Villeneuve-Saint-Georges

Lundi 25 janvier, quartier Thimonnier. Un T3 a été libéré le vendredi précédent et déjà les techniciens de l'OPH sont à pied d'œuvre. Une porte sécurisée a été installée dès les locataires partis – "on ne peut pas laisser un appartement vide tout un week-end", explique le responsable de l'état des lieux, et risquer qu'il ne soit squatté." Mardi matin, il a rendez-vous avec l'entreprise chargée de rénover le logement. En attendant, il dresse la liste des travaux à réaliser. Ici, "beaucoup de choses sont à refaire". Le locataire précédent a laissé quelques meubles. "À débarrasser". Une porte vitrée est cassée. "À changer". Les équipements sanitaires

(évier, lavabo, baignoire...) sont en mauvais état – de même que les faïences et les joints. "À remplacer". Le plafond d'une chambre a été peint en violet, "on ne peut pas le laisser comme ça..." Quant aux sols, de multiples tâches vont imposer leur remplacement complet. "Ici, on en a pour trois semaines de chantier ; 7 à 8000 euros de travaux" estime le technicien. Il arrive d'ailleurs que la caution ne soit pas restituée au locataire sortant, lorsque ces travaux découlent d'un mauvais entretien du logement. Heureusement, les travaux sont habituellement moins nombreux. "Ça tourne plutôt aux alentours de 2000 euros. On fait tomber les

papiers peints pour passer une couche d'impression blanche et on refait les pièces humides (cuisines et salles de bain)." Ce sont les pièces sensibles : les plus fragiles et celles dont on a le plus besoin immédiatement...

Les services de l'OPH ont déjà profité du mois de préavis pour attribuer le logement, et il a été visité par le futur locataire dans la foulée : il ne faut pas traîner ! Dès le lendemain, plombiers, menuisiers, peintres et autres artisans de second œuvre vont s'activer.

Créer les conditions d'un logement en bon état avant sa relocation est également un enjeu pour l'Office. "Notre objectif est que le locataire se sente chez lui dès son installation, explique le directeur de l'OPH Jean-Thomas Laurent. Ces dernières années nous avons augmenté nos budgets consacrés à la rénovation avant relocation." Car un appartement propre, des installations en état de marche et correctement inspectées sont cruciales : "c'est le gage d'un patrimoine qui reste en bon état. Mais c'est surtout une famille qui se sentira bien dans son nouveau logement."

Encombrants : les prochains passages

Merci de veiller à sortir vos déchets encombrants la veille au soir du jour de ramassage. En dehors de ces dates, vous pouvez vous adresser à la déchetterie mobile, tous les samedis de 9 heures à 16 heures au 105, rue Anatole-France.

Quartier Triage : mardi 15 mars
Quartiers du Plateau : mardi 15 mars
HBM, Charles-Péguy : mercredi 16 mars
Thimonnier, Sellier : vendredi 18 mars
Les Tours - Gabriel-Péri - Lamartine : lundi 21 mars

Pour toute question, les ambassadeurs du tri sont à votre disposition au 01 43 86 38 67.

HALTE AU GASPI

...faites des économies d'eau

En partenariat avec **Réduc'Eau® - Objectif ÉcoÉnergie®**,
l'OPH vous propose de bénéficier d'un kit gratuit d'économies d'eau.

Simple à installer, ce kit est composé de deux aérateurs pour robinet (6 et 8 litres par minute) et d'une pomme de douche hydroéconome (10 litres par minute).

Il permet d'économiser jusqu'à 30% d'eau, et jusqu'à 10% d'énergie sur le chauffage de l'eau sanitaire

Pour recevoir ce kit, inscrivez-vous en remettant ce bon à votre gardien, ou en adressant un courriel à : **club-oph@oph94190-vsg.fr**

Attention : offre limitée au stock disponible

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.

Log^t n°

